

M. Marshall: Monsieur l'Orateur, j'aimerais à mon tour demander au leader du gouvernement s'il prévoit présenter le bill C-16 à la Chambre. Je lui demanderais de faire diligence puisqu'un article de ce bill omnibus fait une distinction injuste entre cadets masculins et féminins qui font partie du corps de cadets du Canada. L'été prochain, le programme d'emploi d'été pour les étudiants doit s'étendre aux corps de cadets; par conséquent, le ministre voudrait-il présenter cette mesure pour que la question soit réglée au profit d'un grand nombre de nos jeunes?

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je remercie le député de sa suggestion. J'espère que, lorsque la Chambre en aura fini avec les amendements à la loi de l'impôt sur le revenu, les leaders se réuniront et s'entendront sans aucun doute sur le calendrier du reste des travaux inscrits au *Feuilleton*, de sorte que nous pourrons aborder l'étude du bill en question et bien d'autres à l'égard desquels j'ai déjà reçu des instances diverses.

M. Benjamin: Monsieur l'Orateur, le leader du gouvernement dira-t-il à la Chambre si les rapports annuels d'Air Canada et des Chemins de fer nationaux seront renvoyés, comme cela est déjà arrivé, au comité permanent des transports et des communications, ou consultera-t-il le ministre des Transports à ce sujet? Pourrait-il dire aussi à la Chambre quand sera présenté le bill sur le financement annuel du CN?

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je vais prendre note de ces questions.

[Français]

M. Fortin: J'aimerais prendre la parole au sujet du même rappel au Règlement sur les travaux de la Chambre, monsieur le président. A plusieurs reprises j'ai demandé au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration ainsi qu'au président du Conseil privé de s'enquérir quand sera présentée au Parlement la loi sur l'assurance-chômage modifiant la loi de 1971, tel que promis dans le discours du trône. On m'a toujours répondu qu'on s'informerait et qu'on ferait rapport à la Chambre. Je voudrais demander une fois de plus au président du Conseil privé s'il s'est enquis de cette question, et quels renseignements il a recueillis?

[Traduction]

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, j'ai étudié la question ainsi que le problème que posent plusieurs autres bills non encore inscrits au *Feuilleton* et qu'il serait fort souhaitable de faire approuver rapidement. Je regrette de devoir ajouter, cependant, qu'à cause des longues heures consacrées à l'étude des modifications à la loi de l'impôt sur le revenu, nous sommes en retard sur notre programme et nous devons décider auxquels de ces importants bills accorder la priorité.

L'ACDI

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Français]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT—
LE PRÉSUMÉ COMPORTEMENT CACHOTTIER DU
GOUVERNEMENT FACE AU FONCTIONNEMENT DE L'AGENCE
CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL—
L'EFFICACITÉ DU PROGRAMME D'AIDE EXTÉRIEURE

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe) propose:

Que cette Chambre déplore le comportement cachottier du gouvernement face au fonctionnement de l'Agence canadienne de développement international, comportement susceptible de jeter un doute dans l'opinion publique quant à la qualité de la gestion et l'efficacité du programme canadien d'aide à l'étranger.

—Monsieur le président, en nous engageant dans ce débat et en présentant la motion à la Chambre, nous sommes bien conscients des problèmes très aigus qui assaillent nos concitoyens jour après jour. Nous pensons, par exemple, à l'inflation qu'on laisse galoper à sa guise, nous pensons au chômage dont le spectre des derniers mois a cédé la place à la triste réalité de la multiplication des mises à pied. Nous avons débattu ces thèmes chaque jour depuis la reprise des travaux parlementaires, et nous y reviendrons chaque jour.

Pour autant, nous osons nous accorder une journée entière pour scruter de près l'orientation et l'administration du présent gouvernement en matière d'aide canadienne à l'étranger.

Nous croyons qu'une telle analyse est d'autant plus opportune, voire même pressante, que le cabinet tout entier, dans le tableau qu'il se fait de la situation économique, nous réfère constamment, chiffres de l'OCDE à l'appui, aux situations plus misérables, dit-il, qui existent à l'étranger.

«Au Canada, les choses ne vont pas si mal pour le moment», devait trancher notre premier ministre, lors de son envolée sur la faim dans le monde, au cours du récent dîner-bénéfice libéral à \$100 le couvert, tenu à Montréal le 31 janvier dernier.

M. Béchard: C'est \$160 le couvert chez vous!

M. Wagner: Monsieur le président, c'étaient les commentaires de mes collègues d'en face. Ils discutaient de la faim dans le monde, mais nous, dimanche prochain, nous allons discuter de la fin du gouvernement.

Monsieur le président, j'aimerais bien que mes amis d'en face écoutent le message du jour de l'An du très honorable premier ministre. Il s'engageait et engageait la générosité des Canadiens envers les plus démunis parmi nos frères dans le monde. Dans ce même message, le premier ministre devait espérer, et avec raison, que nous soyons à la hauteur de la situation dans ce pays.

De cela, monsieur le président, on est un peu moins sûr, ou plutôt on veut tellement en être sûr qu'aujourd'hui, à la lumière notamment des récents rapports de presse à ce sujet, nous voulons interroger le gouvernement sur son principal canal de partage, le seul, à toutes fins pratiques, soit l'Agence canadienne de développement international.

Effectivement, un peu tout le monde s'interroge sur l'ACDI, tout au moins, comme le disait avant-hier à Montréal l'honorable député de Saint-Michel (M^{lle} Bégin), et je cite:

Parce que l'on ne connaît guère ce qui se fait par l'Agence, et parce que l'on sait encore moins les difficultés qu'elle doit surmonter.